



La construction de l'usine de gazéification CHO-Tiper pourrait commencer d'ici la fin de l'année. Elle doit permettre la production de 10 mégawatts.

Dans le Thouarsais, l'usine de gazéification devrait compléter la production d'énergie renouvelable. Les porteurs de projet bouclent le financement.

Il faudra attendre encore un peu. Le projet de centrale de gazéification CHO-Tiper a été lancé, en 2015 dans le Thouarsais. La construction de l'usine, qui doit s'installer place sur le site de l'ancien Etamat, a pris du retard. Reportée à 2016, puis au premier semestre 2017, elle ne devrait commencer que d'ici la fin de l'année, si ce n'est début 2018. *« C'est normal comme retard pour ce type de projet. Il y a tellement de paramètres, que ce soit les demandes d'études, les autorisations et le financement »*, répond Jean-Marc Nieznanski, de la société EnRgy, porteuse du projet avec l'entreprise Europlasma. Les besoins électriques de 45.000 habitants L'usine CHO-Tiper devrait traiter chaque année 58.500 tonnes des déchets en carton, en bois et en plastique. Ils seront collectés dans un rayon de 50 km. Ces déchets produiront 196.000 tonnes de gaz, ce qui fera tourner des turbines permettant la production d'électricité. Les porteurs de projets annoncent une production annuelle de 10 mégawatts électriques, soit l'équivalent des besoins en électricité de 45.000 habitants.

« Nous finalisons la levée de fonds. Ça prend un peu de temps », souligne Jean-Marc Nieznanski. Il resterait 10 millions d'euros à trouver, sur une facture globale qui avoisine les 60 millions d'euros. Dans cette finalisation du plan de financement, EnRgy et Europlasma viennent de recevoir une subvention de 2 millions d'euros de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre des actions en faveur de la croissance verte. *« C'est une belle somme. Cela montre le soutien de la Région et que c'est un projet de territoire qui répond aux problématiques en matière d'emploi et de gestion des déchets »*, poursuit Jean-Marc Nieznanski. Une subvention qui vient s'ajouter, notamment, aux 12 millions d'euros de prêt accordés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Trente-cinq embauches Les porteurs de projet espèrent que les 50.000 m² de terrassement pour la plateforme débiteront rapidement. *« Nous pourrions commencer la construction des murs au printemps. Ce serait le moment idéal »*, estime Jean-Marc Nieznanski. Une fois lancés, les travaux doivent durer 18 mois. *« Nous aurions ensuite une phase de montée en charge de six mois et une ouverture pour fin 2019 »*, poursuit le représentant des porteurs de projets.

Europlasma et EnRgy comptent embaucher 35 personnes pour CHO-Tiper. Les recrutements commenceront peu de temps après les travaux. *« Nous ferons les embauches en plusieurs*

phases. Nous devons prévoir les formations », assure Jean-Marc Nieznanski. Ces formations auront notamment lieu sur l'autre site de gazéification d'Europlasma à Morcenx dans les Landes. « Pour la mise en route, certains salariés de Morcenx viendront. Après, les Thouarsais voleront de leurs propres ailes », précise Jean-Marc Nieznanski. Selon lui, l'ouverture du site permettra aussi la création de 55 emplois indirects pour le territoire.

nr.thouars@nrco.fr

en savoir plus

Depuis le lancement du projet, des habitants se disent « *vigilants* » face à l'installation de l'usine de gazéification CHO-tiper. Ils sont réunis au sein de l'Association de vigilance environnementale Thouars-Est (Avete). « *On est dans l'attente. On suit ça de près*, indique son président, Jean-Paul Montibert. *On reste en contact avec les porteurs de projet.* » L'association n'est pas contre ce projet qui « *a le mérite d'exister* », mais veut s'assurer qu'il n'entraînera pas de nuisance. « *Nous avons obtenu le droit de faire partie de la commission de suivi du site dès la pose de la première pierre* », annonce Jean-Paul Montibert. Au sein du conseil communautaire du Thouarsais, le projet avait fait débat, avant d'être adopté par 63 voix pour, 10 contre et 5 abstentions. Il doit rapporter 140.000 € à la collectivité via la vente du terrain aux porteurs de projet.